Délégué à la sécurité territoriale (TSO) - Initial

## **Ateliers TSO**



Que dit le règlement ?

 Instruction générale de Sécurité GSI-SO-2 "Délégué à la sécurité Territoriale"





### Missions du TSO

- Information (soi-même, les occupants, l'hiérarchie)
- Contribution aux dossiers de sécurité et à l'état de sécurité du bâtiment
- Participation aux exercices de sécurité et inspections
- Collaboration avec occupants et autres délégués à la sécurité
- Proposition de solutions améliorant la sécurité et assistance à leur réalisation



## Quelles qualifications? Quels moyens?

#### Qualification

 Le TSO doit être au fait des questions de Sécurité concernant les bâtiments et locaux relevant de sa responsabilité et doit avoir suivi avec succès la formation à la Sécurité requise, le cas échéant.

### Moyens

 Le TSO reçoit l'autorité et les moyens nécessaires, y compris la formation, les informations et les ressources, pour l'exécution de ses obligations.



Informations techniques

Des feuillets
d'information sur
les sujets des
différents ateliers
TSO sont prépares
et disponibles sur
EDMS



## Atelier <-> Participation

Presentation



Questions / Discussion





# Bonne participation!

